

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 41 \(4\)](#)  
[Item Marie Moret à Gaston Ganault, 16 mars 1888](#)

## Marie Moret à Gaston Ganault, 16 mars 1888

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 41 (4)

Collation 4 p. (4r, 5r, 6r, 7r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Gaston Ganault, 16 mars 1888, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 41 (4)

Consulté le 09/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44300>

Copier

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [16 mars 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destination 46, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

### Description

Résumé Au sujet de la nécessité de réunir une assemblée générale afin d'inscrire au règlement des modifications déjà mises en pratique, notamment en ce qui concerne les assurances mutuelles. Marie Godin insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de

modifications concernant le conseil de gérance de la Société du Familistère. Elle soumet le projet de modification à Ganault. Moret l'informe que Steüer va venir au Familistère au début du mois d'avril pour l'édification du mausolée de Godin et que Tony-Noël lui a déjà proposé quatre projets pour le mausolée de Godin. Dans le post-scriptum il est question d'un litige avec Patoux au sujet de fontes et de l'attente d'un jugement remis sous huitaine.

NotesLe texte de la lettre est en grande partie identique à celui de la lettre envoyée à Alexandre Tisserant le 17 mars 1888. Signature de la main de Marie Moret : « Marie Godin ».

## Mots-clés

[Dessin](#), [Familistère](#), [Fonte](#), [Procédure \(droit\)](#), [Sculpture](#), [Succession de Godin \(droit\)](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Flamant, Aimé \(1843-1897\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Patoux \[monsieur\]](#)
- [Steüer, Bernard \(1853-1913\)](#)
- [Tony-Noël, Paul \(1845-1909\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère : mausolée de Godin](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/09/2022  
Dernière modification le 10/10/2023